

Réunion club sécurité routière du 2 avril 2013

Compte rendu

Date: 15/04/2013

Rédacteur : Rémy Marsolat

Réunion du 2/04/2013

Participants La liste des participants est la	suivante:
--	-----------

Bacher Daniel	DIR CE	Maurin Pascal	CG38
Badel Stéphanie	CG 07	Muguet Denis	C.G. 89
Beal Stéphane	Prefecture Haute Loire	Muratet Catherine	DREAL Auvergne
Blache Philippe.	C.G 26	Nuyttens Nicolas	CETE de Lyon
Chabaud Michel	DREAL Auvergne	Paillassa Bertrand	CG 69
Chapron Gaëlle	CETE de Lyon	Perrin Yves	C.G. 07
Etienne Eric	CG 07	Rochette Patrick	DREAL Rhône-Alpes
Franc Jean-Jacques	DDT 71	Roger Annick	DDT 69
Lelièvre Bruno	CG26	Veyrat Thierry	DDT 38
Marsolat Rémy	CETE de Lyon	Villié Eric	CETE de Lyon

Ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

Horaire	Thème	Intervenant
9h30 - 9h45	Accueil	
9h45 - 10h	Présentation de la journée	D. Bacher et Y.Perrin, animateurs du club
10h - 12h15	Méthodologie pour la réalisation d'un plan de prévention du risque routier	Patrick Rochette DREAL RA
12h15 - 12h30	Point actualité	Rémy Marsolat, CETE de Lyon
12h30 - 13h45	Pause repas	
13h45 - 15h45	Méthodologie pour la réalisation d'un plan de déplacements en entreprise	Gaëlle Chapron, CETE de Lyon
15h45 - 15h55	Questions diverses	Tous
15h55 - 16h00	Agenda prochaines rencontres du club	D. Bacher et Y.Perrin, animateurs du club

Diffusion du compte-rendu

Le compte-rendu ainsi que les diaporamas projetés sont mis en ligne sur le site : http://www.cotita.fr/spip.php?rubrique108

Compte-rendu

Préambule

Yves Perrin ouvre la journée en précisant que les thèmes abordés devaient l'être le 2 octobre 2012, mais que cette journée avait été reportée au 2 avril 2013 pour cause d'indisponibilité des intervenants.

Cette journée aborde 2 sujets en limite de la thématique sécurité, mais qu'il paraissait intéressant de traiter dans le cadre de l'intégration dans la Cotita du forum des Départements pour la sécurité routière.

Les PPRR

Patrick Rochette présente les plans de prévention du risque routier.

La DDT 71 présente son expérience de PPRR qui a débouché sur des actions concrètes de formation : évaluation code de la route, audit de conduite, écoconduite. La mise en place d'un PPRR nécessite une forte implication de la direction afin de toucher le plus grand nombre de personnes.

Le CG 07 exprime des difficultés de suivi dues aux changements de personnes au cours de cet exercice de longue haleine. Il dit aussi la difficulté de construire un diagnostic, de trouver les bonnes données, de mener l'analyse.

La DREAL 63 a scindé son PPRR en 2 parties : le risque routier en mission et le risque routier domicile-travail. Elle a également ciblé les gros rouleurs (> 5000 km/an) pour leur réserver en priorité les formations adaptées.

La DIRCE souligne l'importance du questionnaire pour établir un bon diagnostic.

La DDT 38 souligne quelques actions menées sur l'utilisation du vélo et du pool de véhicules.

Le CG 26 s'est inspiré du PPRR du SDIS, et a mis en place quelques actions simples comme le rappel des règles de sécurité sur le pare-soleil des véhicules. Il procède également à un suivi des accidents pour analyse.

Les PDE

Gaëlle Chapron présente les plans de déplacements en entreprises.

Les participants souhaitent avoir des exemples de questionnaire qui pourraient être déclinés dans leur service.

Point d'actualité

Rémy Marsolat fait un point d'actualité.

À la présentation de l'arrêté du 10 janvier 2013 modifiant l'article A.1 du code de procédure pénale, les participants regrettent que l'accès facilité aux PV directement par voie informatique ne soit toujours pas envisageable.

Prochaines rencontres

Étant donné le public un peu différent de cette journée, les dates et les sujets seront discutés lors de la journée technique sur la vitesse qui aura lieu le 11 avril. À priori, la date de la prochaine réunion du club métier sera fixée par un doodle.